



Fidelity Investments Canada s.r.i. propose de fusionner et de dissoudre certains de ses fonds

TORONTO, le 12 mars 2020 – Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity »), l'une des plus importantes sociétés de gestion des placements au Canada, a annoncé aujourd'hui son intention de fusionner et de dissoudre certains de ses fonds dans le cadre de son processus d'évaluation de sa gamme de produits.

Fusions de fonds proposées

Conformément au communiqué de presse émis le 16 janvier 2020, Fidelity a l'intention de fusionner les fonds suivants (les « **fusions proposées** ») vers le 19 juin 2020 (la « **date d'entrée en vigueur** »), sous réserve de l'approbation des porteurs de parts et des autorités réglementaires.

Fonds dissous	Fonds maintenu
Fonds Fidelity Événements opportuns	Fonds Fidelity Potentiel Canada
Catégorie Fidelity Événements opportuns	Catégorie Fidelity Potentiel Canada
Catégorie Fidelity Événements opportuns – Devises neutres	Catégorie Fidelity Potentiel Canada

Les fusions proposées devraient être effectuées selon la valeur imposable. Des rencontres avec les porteurs de parts du Fonds Fidelity Événements opportuns, de la Catégorie Fidelity Événements opportuns, de la Catégorie Fidelity Événements opportuns – Devises neutres et de la Catégorie Fidelity Potentiel Canada (les « **rencontres** des porteurs de parts ») concernant les fusions proposées auront lieu le 28 mai 2020 ou autour de cette date, à Toronto. Les porteurs de parts de la Catégorie Fidelity Événements opportuns, de la Catégorie Fidelity Événements opportuns – Devises neutres et de la Catégorie Fidelity Potentiel Canada seront appelés à voter sur certaines modifications aux statuts de la Société de Structure de Capitaux Fidelity (« **SSCF** ») dans le but de faciliter les échanges de titres en lien avec les fusions proposées.

Si les fusions proposées sont approuvées, les porteurs de parts cesseront automatiquement de détenir des parts du Fonds ou de la Catégorie Fidelity Événements opportuns partir de la date d'entrée en vigueur, et deviendront porteurs de parts du Fonds Fidelity Potentiel Canada ou de la Catégorie Fidelity Potentiel Canada, selon le cas.

Le Comité d'examen indépendant du Fonds Fidelity Événements opportuns, de la Catégorie Fidelity Événements opportuns et de la Catégorie Fidelity Événements opportuns – Devises neutres a évalué chacune des fusions proposées et déterminé que celles-ci constituent des solutions justes et équitables.

Plus de renseignements sur les fusions proposées seront envoyés aux porteurs de parts avant les rencontres. Les investisseurs du Fonds et de la Catégorie Fidelity Événements opportuns auront la possibilité d'opter pour le transfert de leurs parts dans d'autres Fonds Fidelity ou le rachat de leurs parts avant la date d'entrée en vigueur. Après la fermeture des bureaux le 26 mars 2020, aucun nouvel achat de parts du Fonds ou de la Catégorie Fidelity Événements opportuns ne sera généralement accepté de la part de nouveaux investisseurs.

Dissolutions proposées

Fidelity propose de dissoudre le Fonds Fidelity Télécommunications mondiales et la Catégorie Fidelity Télécommunications mondiales (les « **Fonds Télécommunications mondiales** ») à la date d'entrée en vigueur (les « **dissolutions proposées** »). Compte tenu de l'évolution des marchés, ces fonds font l'objet d'une demande limitée, car les investisseurs ne sont plus à la recherche d'une exposition ciblée à ce secteur qui a depuis été remplacé par le secteur des services de communication.

La dissolution proposée de la Catégorie Fidelity Télécommunications mondiales doit être approuvée par les porteurs de parts en vertu des lois applicables visant les sociétés. À cet effet, une rencontre aura lieu le 28 mai 2020 ou autour de cette date, à Toronto (la « **rencontre sur la Catégorie Télécommunications mondiales** ») avec les porteurs de parts et ces derniers seront appelés à approuver certaines modifications aux statuts de la SCCF en ce qui a trait à l'annulation et au rachat des parts de la Catégorie Fidelity Télécommunications mondiales en lien avec la dissolution proposée. De plus amples renseignements sur la dissolution proposée leur seront envoyés avant cette rencontre. Dans le cas du Fonds Fidelity Télécommunications mondiales, un avis distinct à l'intention des porteurs de parts contenant plus de renseignements sur la dissolution proposée sera distribué au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur.

Le Comité d'examen indépendant des Fonds Télécommunications mondiales a évalué les dissolutions proposées et déterminé que celles-ci constituent des solutions justes et équitables.

Les investisseurs des Fonds Télécommunications mondiales auront la possibilité d'opter pour le transfert de leurs parts dans d'autres Fonds Fidelity ou le rachat de leurs parts avant la date d'entrée en vigueur. Par ailleurs, après la fermeture des bureaux le 26 mars 2020, aucun nouvel achat de parts des Fonds Télécommunications mondiales ne sera généralement accepté de la part de nouveaux investisseurs.

À la date d'entrée en vigueur, Fidelity propose également la dissolution des fonds suivants, qui servent actuellement de fonds sous-jacents à d'autres fonds communs de placement de Fidelity, ne sont pas offerts en vente au public, font l'objet d'un intérêt limité et n'ont reçu aucun investissement externe : Fonds Fidelity Étoile du Nord^{MD} – Devises neutres; Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} Amérique – Devises neutres; Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} internationales – Devises neutres; et Fonds Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales – Devises neutres (les « **fonds sous-jacents en devises neutres** »). Les investisseurs visés recevront un avis de dissolution au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur. Aucun achat de parts des fonds sous-jacents en devises neutres ne sera accepté après la fermeture des bureaux le 12 mars 2020.

À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.

Chez Fidelity, notre mission consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de portefeuilles de placement innovants et fiables pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers et personnels.

Étant une société privée, nous déployons nos ressources et nos employés pour le bien des investisseurs et leur réussite à long terme. Nous gérons un actif de 150 milliards de dollars pour nos clients (au 18 février 2020), y compris des particuliers, des conseillers en placements, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations et bien d'autres.

Fidelity est fière d'offrir aux investisseurs un éventail complet de solutions de placement par le biais de fonds communs de placement et de FNB en actions canadiennes, étrangères et mondiales, des solutions axées sur le revenu et des stratégies de répartition de l'actif, des portefeuilles gérés, des produits de placement d'investissement durable et un programme destiné aux clients fortunés. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les sociétés d'assurance.

Pour plus de renseignements :

Chris Pepper
Vice-président, Affaires de la société
Fidelity Investments Canada s.r.i.
Bureau : 416 307-5388
Cellulaire : 416 795-7762
Courriel : chris.pepper@fidelity.ca

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada